Élaboration d'une vision

Une vision est une réalité concrète qui est ancrée dans l'avenir.

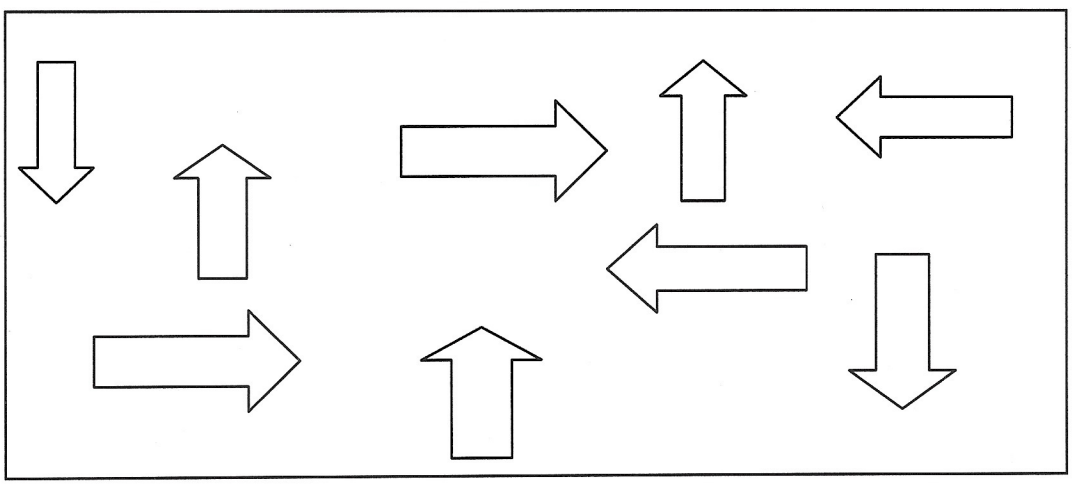
Dans le cadre de la gestion de cas en contexte de priorité au logement, le plan d'intervention du participant, ainsi que ses objectifs et ses décisions, doivent être directement liés à sa vision de l'avenir et à la façon dont il perçoit sa vie. L'élaboration d'une vision est un processus itératif qui doit prendre en compte la façon dont le participant perçoit sa vie actuelle. La vision ne peut toutefois pas être une description fixée dans le passé ou ancrée seulement dans le présent. Le cas échéant, le plan d'intervention stagnera et, de façon plus importante, le participant n'aura plus d'espoir de pouvoir changer l'avenir.

L'élaboration d'une vision est directement liée au rétablissement et à l'aptitude à effectuer un changement progressif. La vision permet de faire naître l'espoir. Grâce à elle, un participant peut emprunter plus facilement le parcours qui le mènera vers une plus grande autonomie.

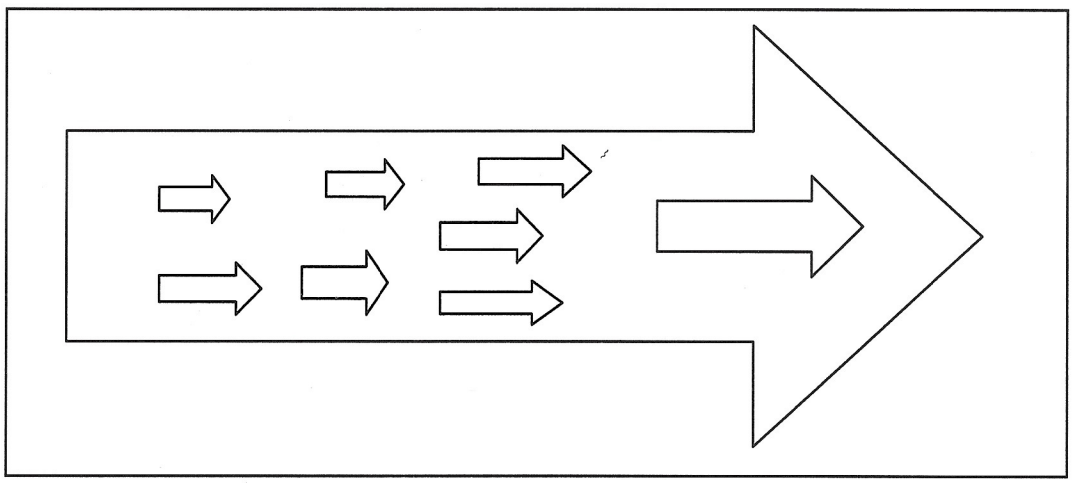
La vision constitue la mission prioritaire du participant. Elle diffère des stratégies et des plans qui sont utilisés pour la réaliser. La vision représente l'état futur de l'existence et n'est pas une action en soi. Elle fournit toutefois une structure cohésive qui assure la conformité et l'utilité des stratégies.

Fréquemment, dans le cadre des premières rencontres entre le gestionnaire de cas et un nouveau participant, ce dernier démontrera un grand nombre de champs d'intérêt et de sentiment divergents. Il se sentira poussé à avancer dans diverses directions. Pour une personne qui a longtemps été sans-abri, l'idée d'être logée peut présenter de nouvelles inquiétudes et questions la menant à s'orienter dans diverses directions. Au moment d'élaborer une vision, le participant entreprend une phase de prétransformation.

Prétransformation : actions dans diverses directions



Alors que le plan d'intervention prend forme et que le participant détermine des objectifs plus clairs qui se précisent avec l'aide du gestionnaire de cas, les « flèches » de la vision s'alignent. Une stratégie cohérente est alors réalisée. Le participant prend davantage conscience de ce qu'il doit accomplir pour réaliser sa vision de l'avenir.



Le gestionnaire de cas aide le participant en veillant à ce que les actions soient conformes à sa vision et qu'elles restent à l'intérieur du cadre de sa réalisation. Si le participant connaît des bouleversements ou traverse une expérience difficile, il peut tenter de se retirer d'une activité particulière, changer son centre d'attention ou d'abandonner. Le gestionnaire d cas travaille en collaboration avec le participant en vue d'insuffler l'espoir et de renforcer sa confiance quant à la réalisation de sa vision. Parmi les outils à la disposition du gestionnaire de cas, il y a notamment les techniques d'entrevue motivationnelle, les consultations, la présentation du plan d'intervention et des preuves visuelles de changement, les conférences de cas, les visites à domicile, la résolution de problème et, dans certains cas, la prestation de nouveaux services ou la recommandation de services existants.

Au cours du parcours vers une plus grande autonomie, des soubresauts sont attendus. Durant la phase de croissance, alors qu'une grande part de l'alignement des activités devient plus claire, le gestionnaire de cas relèvera des réussites qu'il pourra faire apparaître au participant dans le but de renforcer sa confiance à l'égard de la réalisation de sa vision. Il est essentiel que le gestionnaire de cas fasse preuve de dévouement et d'encouragement. Toutefois, il devra par moments être disposé à user d'une grande assurance et de persistance lorsque cela est nécessaire, en vue d'inciter le participant à réaliser son engagement. Il est possible de gérer une ou deux « flèches » qui ne sont pas conformes à la réalisation de la vision; elles peuvent être réorienter dans la bonne direction. Toutefois, si un trop grand nombre d'activités ne correspondent plus à la vision, le participant peut retourner à une phase de prétransformation. L'attention accordée au participant par le gestionnaire de cas rend ce recul peu probable. Or, la

régression n'est pas un signe d'échec. Elle fournit plutôt l'occasion d'en apprendre davantage sur ce qui est arrivé et d'ajuster la vision pour l'avenir.

